

SICAV BH CAPITALISATION

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETTEE AU 30 SEPTEMBRE 2021

AVIS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR

LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRETES AU 30 SEPTEMBRE 2021

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre conseil d'administration réuni le 25 Mars 2021 et en application des dispositions du code des organismes de placement collectif, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers trimestriels de la Société « SICAV BH CAPITALISATION » pour la période allant du 1^{er} Juillet au 30 Septembre 2021, tels qu'annexés au présent rapport et faisant apparaître un total du bilan de D : **18 788 758**, un actif net de D : **16 697 296** et un bénéfice de la période de D : **228 354** .

Responsabilité de la Direction

Ces états financiers qui comportent un bilan, un état de résultats, un état de variation de l'actif net et des notes aux états financiers relèvent de la responsabilité de la direction de la société. Notre responsabilité consiste à émettre un avis sur ces états financiers sur la base de notre examen limité.

Etendue de l'examen

Nous avons effectué notre examen limité selon la Norme Internationale d'Audit relative aux missions d'examen limité. Cette norme requiert que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un examen limité comporte essentiellement des procédures analytiques appliquées aux données financières et des entretiens avec les responsables de la SICAV et son gestionnaire. Il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit.

Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'avons pas mis en œuvre toutes les diligences requises pour une mission de certification et de ce fait nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Conclusion

Compte tenu de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'éléments ou pris connaissance de faits pouvant affecter de façon significative les états financiers trimestriels de la société « SICAV BH CAPITALISATION » arrêtés au 30 Septembre 2021, conformément au système comptable des entreprises.

Paragraphe d'observations

Une attention particulière est à prêter aux notes suivantes :

- a) Les notes 3-4 « Autres Placements » et 4-4 « Autres Produits » renseignant sur la présentation au niveau des états financiers de l'acquisition par la SICAV « BH CAPITALISATION » de Bons de Caisse d'une valeur de 3 080 464 dinars soit 16,40% de l'actif, ayant généré des produits totalisant 119 777 dinars au 30 Septembre 2021 :

Bien que les bons de caisse soient régis par la circulaire BCT N°91-22 du 17 décembre 1991 telle que modifiée par la circulaire BCT N°2011-20 du 22 décembre 2011 au niveau du chapitre 4 comptes et bons à échéance et autres produits financiers traitant des « Bons de caisse » et « des comptes à terme », le placement en « Bons de caisse » n'ayant pas été prévu au niveau du bulletin officiel du CMF n°2007 du 13 janvier 2004 énumérant la liste des valeurs mobilières, des titres de créances ou des placements monétaires auxquels la sicav est autorisée à souscrire dans le cadre du composition de son actif, leurs présentations sous une rubrique distincte a été adoptée afin de ne pas fausser le calcul et la divulgation des différents ratios réglementaires.

- b)** Contrairement aux dispositions de la note 2.1. (c), La SICAV « BH CAPITALISATION » décale la comptabilisation des intérêts créditeurs à leurs encaissements et ne procède pas à leurs estimations quotidienne et à leurs abonnements, créant ainsi un décalage entre les intérêts créditeurs comptabilisés (encaissés) et ceux effectivement encourus. Ainsi, au cours du 3^{ème} trimestre 2021, les agios créditeurs relatifs au 2^{ème} trimestre 2021 pour un montant de 1 392 dinars ont été constatés en produits.

Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ces points.

Vérifications spécifiques

Sans remettre en cause l'avis exprimé ci-dessus, nous formulons les observations suivantes :

- Les valeurs en portefeuille-titres représentent à la clôture de la période 40,93% du total des actifs se situant ainsi au-dessous du seuil de 50% fixé par l'article 2 du décret 2001-2278 du 25 Septembre 2001. Par ailleurs, les placements monétaires et les disponibilités qui s'élèvent à 42,46% du total des actifs n'ont pas dépassé le seuil de 50% fixé par l'article 2 sus-indiqué du fait que 16,40% du total des actifs ont été placé dans des bons de caisse.
- Les emplois en liquidités et quasi-liquidités, constituées de disponibilités et de comptes à terme, représentent à la clôture de la période 23,96% de l'actif total se situant en dessus du seuil de 20% prévu par l'article 2 du décret n°2001-2278 du 25 septembre 2001.

Tunis, le 29 Octobre 2021

Le commissaire aux comptes :

ProAudit

Mme Sana JAMOSSI

BILAN
au 30 Septembre 2021
 (unité : TND)

<u>ACTIF</u>	Notes	30/09/2021	30/09/2020	31/12/2020
AC - 1 Portefeuille-titres	3 - 1	7 689 428	3 794 091	5 046 844
a- Actions, valeurs assimilées et droits rattachés		350 457	417 838	534 100
b- Obligations et valeurs assimilées		7 338 971	3 376 253	4 512 744
AC 2 - Placements monétaires et disponibilités		7 977 381	4 869 044	3 932 064
a- Placements monétaires	3 - 2	7 842 794	4 826 083	3 007 241
b- Disponibilités		134 587	42 961	924 823
AC 3 - Créances d'exploitation	3 - 3	41 485	61 833	840
AC 4 - Autres Placements	3 - 4	3 080 464	-	3 110 687
TOTAL ACTIF		18 788 758	8 724 968	12 090 435
<u>PASSIF</u>				
PA 1 - Opérateurs créditeurs	3 - 5	63 001	10 988	23 567
PA 2 - Autres créditeurs divers	3 - 6	2 028 461	241 870	466 056
TOTAL PASSIF		2 091 462	252 858	489 623
<u>ACTIF NET</u>				
CP1 – Capital	3 - 7	16 073 202	8 104 310	10 963 822
CP- 2 Sommes capitalisables		624 094	367 800	636 990
a- Sommes capitalisables des exercices antérieurs (*)	3 - 8	-	-	-
a-1 Résultat capitalisable de l'exercice antérieur		-	-	-
a-2 Régularisation du résultat capitalisable de l'exercice antérieur		-	-	-
b- Sommes capitalisables de la période		624 094	367 800	636 990
ACTIF NET		16 697 296	8 472 110	11 600 812
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		18 788 758	8 724 968	12 090 435

(*) : Les sommes capitalisables de l'exercice antérieur ont été capitalisées suivant décision de l'assemblée générale ordinaire du 26 Mai 2021 affectant ces sommes au niveau du poste capital.

ETAT DE RESULTAT

Période allant du 1^{er} Janvier au 30 Septembre 2021

(Unité en TND)

		<i>Période du 01/07/2021 au 30/09/2021</i>	<i>Période du 01/01/2021 au 30/09/2021</i>	<i>Période du 01/07/2020 au 30/09/2020</i>	<i>Période du 01/01/2020 au 30/09/2020</i>	<i>31/12/2020</i>
	Notes					
<u>PR 1 - Revenus du portefeuille-titres</u>	4-1	108 603	296 186	54 767	170 070	233 209
a- Dividendes		-	17 645	-	23 985	23 985
b- Revenus des obligations et valeurs assimilées		108 603	278 541	54 767	146 085	209 224
<u>PR 2 - Revenus des placements monétaires (*)</u>	4-2	124 597	326 897	37 833	100 872	167 184
TOTAL REVENUS DES PLACEMENTS		233 200	623 083	92 600	270 942	400 393
<u>CH 1 - Charges de gestion des placements</u>	4-3	33 647	90 396	10 988	27 236	46 931
REVENU NET DES PLACEMENTS		199 553	532 687	81 612	243 706	353 462
<u>PR 3 - Autres produits (*)</u>	4-4	39 822	119 777	-	-	23 279
<u>CH 2 - Autres charges</u>	4-5	15 661	37 072	6 444	17 790	24 683
RESULTAT D'EXPLOITATION		223 714	615 392	75 168	225 916	352 058
<u>PR 4 - Régularisation du résultat d'exploitation</u>		(4 945)	8 702	140 363	141 884	284 932
Sommes capitalisables de la période		218 769	624 094	215 531	367 800	636 990
<u>PR 4 - Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)</u>		4 945	(8 702)	(140 363)	(141 884)	(284 932)
* Variation des +/- values potentielles sur titres		4 640	(8 368)	6 353	(17 365)	(14 106)
* +/- values réalisées sur cession des titres		-	7 239	215	(1 139)	2 097
* Frais de négociation des titres		-	(1 259)	-	-	-
RESULTAT NET DE LA PERIODE		228 354	613 004	81 736	207 412	340 049

(*) Le solde de ce poste correspondant à (26 272), figurant au niveau de la note 4-2 « Revenus des placements monétaires » au 31/03/2021 a été défalqué entre Intérêts sur comptes à terme (Report) et Revenus de bons de caisses (Report) présenté parmi la note 4-4 « Autres produits ».

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET
Période allant du 1er Janvier au 30 Septembre 2021

(Unité en TND)

	<i>Période du 01/07/2021 au 30/09/2021</i>	<i>Période du 01/01/2021 au 30/09/2021</i>	<i>Période du 01/07/2020 au 30/09/2020</i>	<i>Période du 01/01/2020 au 30/09/2020</i>	<i>31/12/2020</i>
<u>AN 1 - Variation de l'actif net résultant des opérations d'exploitation</u>	228 354	613 004	81 736	207 412	340 049
a- Résultat d'exploitation	223 714	615 392	75 168	225 916	352 058
b- Variation des +/- valeurs potentielles sur titres	4 640	(8 368)	6 353	(17 365)	(14 106)
c- +/- valeurs réalisées sur cession de titres	-	7 239	215	(1 139)	2 097
d- Frais de négociation des titres	-	(1 259)	-	-	-
<u>AN 2 - Distribution des dividendes</u>	-	-	-	-	-
<u>AN 3 - Transactions sur le capital</u>					
a- Souscriptions	3 895 187	17 868 996	3 587 850	3 856 489	9 156 656
* Capital	11 406 500	53 054 300	11 022 600	11 866 700	27 951 200
* Régularisation des sommes non capitalisables	(7 628 397)	(35 475 412)	(7 575 199)	(8 154 265)	(19 204 478)
* Régularisation des sommes capitalisables	117 084	290 108	140 449	144 054	409 934
b- Rachats	3 513 588	13 385 516	2 275	70 295	2 374 397
* Capital	10 238 300	39 555 000	7 000	218 000	7 185 800
* Régularisation des sommes non capitalisables	(6 846 741)	(26 450 890)	(4 811)	(149 875)	(4 936 405)
* Régularisation des sommes capitalisables	122 029	281 406	86	2 170	125 002
VARIATION DE L'ACTIF NET	609 953	5 096 484	3 667 311	3 993 606	7 122 308
AN 4 - Actif net					
a- En début de période	16 087 343	11 600 812	4 804 799	4 478 504	4 478 504
b- En fin de période	16 697 296	16 697 296	8 472 110	8 472 110	11 600 812
AN 5 - Nombre d'actions					
a- En début de période	473 503	350 192	148 869	142 538	142 538
b- En fin de période	485 185	485 185	259 025	259 025	350 192
VALEUR LIQUIDATIVE	34,414	34,414	32,708	32,708	33,127
AN 6 - TAUX DE RENDEMENT ANNUALISE	5,13%	5,20%	5,34%	5,48%	5,43%

Notes aux états financiers trimestriels
(Les chiffres sont exprimés en dinars)

PRESENTATION DE SICAV BH CAPITALISATION

« **SICAV BH PLACEMENT** » actuellement dénommée « **SICAV BH CAPITALISATION** » est une société d'investissement à capital variable régie par la loi n° 2001-83 du 24 Juillet 2001 portant promulgation du code des organismes de placement collectif. Elle a été promue par la BH Bank sous la forme d'une SICAV de catégorie mixte, de type distribution. Elle a reçu l'agrément du ministre des Finances le 12 février 1994, sa date d'ouverture au public est le 22 septembre 1994.

SICAV BH PLACEMENT, a obtenu l'agrément du CMF n°30-2018 du 21 novembre 2018 pour le changement de la catégorie de ladite SICAV de SICAV Mixte à SICAV Obligataire, ainsi que l'agrément du CMF n°31-2018 du 21 novembre 2018 pour le changement de la dénomination de ladite SICAV en « SICAV BH CAPITALISATION ».

Suivant procès-verbal enregistré en date du 20 décembre 2018, l'Assemblée Générale Extraordinaire de SICAV BH PLACEMENT, tenue en date du 18 décembre 2018, a décidé de changer la dénomination de la SICAV de « SICAV BH PLACEMENT » en « SICAV BH CAPITALISATION » et de changer la catégorie de la SICAV de Mixte à Obligataire et de modifier ses orientations de placement, en conséquence. Ces modifications sont entrées en vigueur à partir du 2 janvier 2019.

1. Note sur le référentiel d'élaboration des états financiers trimestriels

Les états financiers trimestriels relatifs à la période allant du 1^{er} Juillet au 30 Septembre 2021 ont été établis conformément aux dispositions des normes comptables Tunisiennes et notamment les normes comptables relatives aux OPCVM.

2. Note sur les bases de mesure et les principes comptables pertinents appliqués

Les états financiers trimestriels sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

2-1 Prise en compte des placements et des revenus y afférents

- a. Les placements en portefeuilles-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat, les frais encourus à l'occasion d'achats sont imputés en capital.
- b. Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.
- c. Les intérêts sur les placements en obligations et valeurs similaires et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

2-2 Évaluation, en date d'arrêté, du portefeuille des obligations et valeurs assimilées

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les obligations et valeurs similaires sont évaluées, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- À la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;

- Au coût amorti, lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotations à un prix différent ;
- A la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire, et l'absence d'une courbe de taux pour les émissions obligataires, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au 30 Septembre 2021, une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations de la SICAV « BH CAPITALISATION » figurant au bilan arrêté à la même date.

En conséquence, les placements en obligations sont évalués au coût amorti compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

2-3 Evaluation des autres placements

Les titres OPCVM sont évalués, en date d'arrêt, à leurs valeurs liquidatives. La différence par rapport au prix d'achat constitue, selon le cas, une plus au moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que « somme non capitalisable ». Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Les placements monétaires sont évalués à leurs prix d'acquisition.

2-4 Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de la valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement en capitaux propres, en tant que « somme non capitalisable ». Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

3-Note sur le bilan :

3-1 Note sur le Portefeuille titres :

Désignation du titre	Nbre de titres	Coût d'acquisition	Val au 30.09.2021	% actif	% actif net	Note / garantie
Obligations et valeurs assimilées :		7 143 123	7 338 971	39,06%	43,95%	
Titres émis par le Trésor :		2 000 000	2 019 287	10,75%	12,09%	
EMP NAT T1 2021 CAT B	5 000	500 000	508 872	2,71%	3,05%	
EMP NAT 21 T2 CB	15 000	1 500 000	1 510 415	8,04%	9,05%	
Titres émis par des sociétés :		5 143 123	5 319 684	28,31%	31,86%	
ABC TUNISIE 2020-1 CATG A 11%	4 000	320 000	327 792	1,74%	1,96%	AA+
AMEN BANK SUB 2020-03	6 300	630 000	659 218	3,51%	3,95%	
AMEN BANK 2009 (B)	5 000	99 820	99 835	0,53%	0,60%	
AMEN BANK SUB 2021-1	4 000	400 000	412 110	2,19%	2,47%	
ATB SUB 2017	2 500	200 000	207 294	1,10%	1,24%	

ATL SUB 2017	3 000	240 000	254 545	1,35%	1,52%	BB
BH 2009	5 000	153 503	158 389	0,84%	0,95%	
BH SUB 2018-1 VAR TMM+2%	1 500	60 000	61 783	0,33%	0,37%	
BH SUB 2019-1 VAR TMM+2.1%	550	33 000	34 144	0,18%	0,20%	
BNA SUB 2017-1	1 000	60 000	61 271	0,33%	0,37%	
BNA SUB 2018-1 TV	16 670	666 800	673 084	3,58%	4,03%	
BTE 2016 7 ANS CATG B	3 000	180 000	187 417	1,00%	1,12%	
CIL 2017-1	2 000	40 000	40 640	0,22%	0,24%	BBB-
CIL 2020 -1 10.50% 5 ANS	2 000	160 000	164 345	0,87%	0,98%	BBB-
HL 2017-3	3 000	240 000	250 763	1,33%	1,50%	BB
HL 2020-02	2 000	200 000	214 962	1,14%	1,29%	BB-
HL 2020-03	3 000	300 000	316 593	1,69%	1,90%	BB+
STB SUB 2020-1 CA TF 10.5%	4 000	320 000	332 372	1,77%	1,99%	
TL 2017-1	3 000	180 000	183 570	0,98%	1,10%	BBB+
TLF SUB 2020	3 000	300 000	316 512	1,68%	1,90%	BB+
TLF SUB 2021	3 000	300 000	300 437	1,60%	1,80%	BB+
UIB SUBORDONNE 2016	3 000	60 000	62 608	0,33%	0,37%	
Titres OPCVM :		354 723	350 457	1,87%	2,10%	
SICAV-BH OBLIGATAIRE	3 412	354 723	350 457	1,87%	2,10%	
Total Général		7 497 846	7 689 428	40,93%	46,05%	

3-2 Placements monétaires :

Le solde de ce poste s'élève à **7 842 794** dinars au 30-09-2021 et se détaille comme suit :

Désignation	Coût d'acquisition	Valeur au 30.09.2021	% Actif	Emetteur
CD030921/03102021BH MEDNINE (7,26%,30J)	995 189	999 679	5,32%	BH BANK
CD180921/17122021BH LEASING (8,5%,90J)	491 677	492 879	2,62%	BH LEASING
CD290821/171221BH LEASING (8,5%,110J)	979 748	985 824	5,25%	BH LEASING
CD160621/141021UF(8,9%,120J)	976 950	997 503	5,31%	UNION FACTORING
Certificat de dépôt	3 443 564	3 475 885	18,50%	
CT010221/010222CUN(7,15%,365J)	100 000	103 792	0,55%	BH BANK

CT030221/030222ENNASR(7,15%,365j)	140 000	145 266	0,77%	BH BANK
CT040221/040222ENNASR(7,15%,365J)	400 000	414 982	2,21%	BH BANK
CT120221/110222MEGRINE(7,15%,364J)	74 000	76 679	0,41%	BH BANK
CT040321/040322ENNASR(7,23%,365j)	39 000	40 304	0,21%	BH BANK
CT150321/150322LAOUINA+(7,23%,365J)	150 000	154 754	0,82%	BH BANK
CT290321/290322MEDNINE(7,23%,365J)	119 000	122 507	0,65%	BH BANK
CT310321/010422MEDENINE(7,23%,366J)	55 000	56 604	0,30%	BH BANK
CT060421/050422CHARGUIA(7,23%,364J)	386 000	396 888	2,11%	BH BANK
CT140421/140422CUN(7,23%,366J)	200 000	205 388	1,09%	BH BANK
CT150421/150422SFAX LAFRANE(7,23%,365J)	39 000	40 044	0,21%	BH BANK
CT200421/200422ENNASR(7,23%,365J)	50 000	51 299	0,27%	BH BANK
CT260421/260422CUN(7,23%,365J)	183 000	187 582	1,00%	BH BANK
CT260421/260422ENNASR(7,23%,365J)	632 000	647 824	3,45%	BH BANK
CT040521/040522CUN(7,25%,365J)	20 000	20 477	0,11%	BH BANK
CT050521/050522ENNASR(7,25%,365J)	80 000	81 894	0,44%	BH BANK
CT050521/050522LAOUINA(7,25%,365J)	137 000	140 244	0,75%	BH BANK
CT070521/060522LAOUINA(7,25%,364J)	400 000	409 344	2,18%	BH BANK
CT110521/110522CHARGUIA(7,25%,365J)	272 000	278 181	1,48%	BH BANK
CT190521/190522LAOUINA(7,25%,365J)	400 000	408 581	2,17%	BH BANK
CT280521/300522CUN(7,25%,367J)	55 000	56 100	0,30%	BH BANK
CT310521/310522LAOUINA(7,25%,365J)	116 000	118 267	0,63%	BH BANK
CT070621/070622MEDENINE(7,25%,365J)	58 000	59 069	0,31%	BH BANK
CT270821/26082022LAOUINA(7,29%,364J)	150 000	150 839	0,80%	BH BANK
Compte à Terme	4 255 000	4 366 909	23,24%	
Total	7 698 564	7 842 794	41,74%	

3-3 Créance d'exploitation :

Le solde de ce poste s'élève à **41 485** dinars au 30-09-2021 et se détaille comme suit :

Désignation	30/09/2021	30/09/2020	31/12/2020
Annuité "Amen Bank 2009" échue à encaisser	40 934	44 280	-
Autres créances	548	548	548
Solde des souscriptions/Rachats	-	17 005	-
Compte d'attente "commission bancaire"	3	-	-
Compte d'attente (*)	-	-	292
Total	41 485	61 833	840

(*) Les agios débiteurs prélevés par la BH en date du 12/10/2020 et du 18/01/2021 pour respectivement 292 DT et 809 DT, et faisant l'objet courant le trimestre précédent d'une réclamation de régularisation auprès du dépositaire, ont été soldés par la SICAV lors du versement de l'agio créditeur relatif au 1^{er} Trimestre 2021 en date du 14/04/2021.

3-4 Autres Placements :

Le solde de ce poste s'élève à **3 080 464** dinars au 30-09-2021 et se détaille comme suit :

Désignation	Coût d'acquisition	Valeur au 30.09.2021	% Actif	Emetteur
BC091120/081121CUN(6,81%,364j)	17 084	17 904	0,10%	BH BANK
BC101120/091121ENNASR(6,81%,364j)	34 168	35 804	0,19%	BH BANK
BC111120/101121MEGRINE(6,81%,364j)	93 963	98 447	0,52%	BH BANK
BC111120/111121ENNASR(6,81%,365j)	208 779	218 740	1,16%	BH BANK
BC121120/121121CUN(6,81%,365j)	22 776	23 859	0,13%	BH BANK
BC121120/121121ENNASR(6,81%,365j)	99 644	104 384	0,56%	BH BANK
BC131120/111121CUN(6,81%,363j)	9 493	9 943	0,05%	BH BANK
BC161120/161121CHARGUIA(6,81%,365j)	30 368	31 794	0,17%	BH BANK
BC191020/151021ENNASR(6,81%,361j)	56 971	59 883	0,32%	BH BANK
BC191120/191121CUN(6,81%,365j)	17 082	17 877	0,10%	BH BANK
BC201120/191121SIDI DAOUED(6,81%,364j)	41 761	43 699	0,23%	BH BANK
BC211020/211021ENNASR(6,81%,365j)	322 658	339 050	1,80%	BH BANK
BC231020/221021SIDI DAOUED(6,81%,364j)	180 334	189 442	1,01%	BH BANK
BC231120/231121CUN(6,81%,365j)	197 391	206 459	1,10%	BH BANK
BC231120/231121LAOUINA(6,81%,365j)	199 289	208 445	1,11%	BH BANK
BC241120/241121CUN(6,81%,365j)	18 980	19 849	0,11%	BH BANK
BC251120/251121CUN(6,81%,365j)	63 583	66 485	0,35%	BH BANK
BC281020/131021ENNASR(6,81%,350j)	47 548	49 916	0,27%	BH BANK
BC281020/181021CUN(6,81%,355j)	19 006	19 952	0,11%	BH BANK
BC281020/271021CENTRE URBAIN N(6,81%,364j)	9 491	9 964	0,05%	BH BANK
BC301120/301121ENASR(6,81%,365j)	332 148	347 065	1,85%	BH BANK
BC301120/301121ENNASR 1(6,81%,365j)	23 725	24 790	0,13%	BH BANK
BC091020/071021ENNASR(6,81%,363j)	205 039	215 819	1,15%	BH BANK
BC081220/081221CUN(6,81%,365j)	10 439	10 895	0,06%	BH BANK
BC041220/031221CUN(6,81%,364j)	142 369	148 679	0,79%	BH BANK
BC041120/031121CUN(6,81%,364j)	356 870	374 266	1,99%	BH BANK
BC041120/031121 CUN(6,81%,364j)	18 033	18 912	0,10%	BH BANK
BC011220/011221CUN(6,81%,365j)	28 470	29 744	0,16%	BH BANK
BC021120/011121SFAX LAFRANE(6,81%,364j)	131 928	138 398	0,74%	BH BANK
Bons de Caisse	2 939 390	3 080 464	16,40%	
Total	2 939 390	3 080 464	16,40%	

3-5 Opérateurs créditeurs :

Le solde de ce poste s'élève à **63 001** dinars au 30-09-2021 et se détaille comme suit :

Désignation	30/09/2021	30/09/2020	31/12/2020
Rémunération du gestionnaire à payer	22 432	7 116	13 130
Rémunération du distributeur à payer	16 228	1 549	4 175
Rémunération du dépositaire à payer	24 341	2 323	6 262
Total	63 001	10 988	23 567

3-6 Autres créditeurs divers

Le solde de ce poste s'élève au 30-09-2021 à **2 028 461** dinars et se détaille comme suit :

Désignation	30/09/2021	30/09/2020	31/12/2020
Solde des souscriptions/Rachats	1 786 515	-	215 708
Jetons de présence	5 209	4 455	5 664
Actionnaires dividendes à payer	219 676	219 676	219 676
Redevances CMF à payer	1 523	614	1 033
Etat retenues à la source	17	26	26
Honoraires CAC à payer	9 325	11 328	13 812
Rémunération du Directeur Général	178	200	176
TCL à payer	915	468	140
Autres créditeurs	5 103	5 103	5 103
Intérêts intercalaires encaissés d'avance (*)	-	-	4 718
Total	2 028 461	241 870	466 056

(*) Il s'agit des intérêts intercalaires EO TLF 2020 encaissés le 15/12/2020 et dont la période de souscription a été clôturée le 29/01/2021

3-7 Note sur le capital

Les mouvements sur le capital au cours de la période allant du 01-01-2021 au 30-09-2021 se détaillent ainsi :

Capital au 31-12-2020	
Montant	10 963 822
Nombre de titres	350 192
Nombre d'actionnaires	196
Souscriptions réalisées	
Montant (en nominal)	53 054 300
Nombre de titres émis	530 543
Rachats effectués	
Montant (en nominal)	(39 555 000)
Nombre de titres rachetés	(395 550)
Autres mouvements	
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	(8 368)
Plus (ou moins) values réalisés sur cessions de titres	7 239
Frais de négociation de titre	(1 259)
Résultat incorporé à la VL (*)	636 990

Régularisation du résultat incorporé à la VL	229 833
Régularisation des sommes non capitalisables	(9 254 355)
Capital au 30-09-2021	
Montant	16 073 202
Nombre de titres	485 185
Nombre d'actionnaires	253

(*) : *Suivant décision de l'Assemblée Générale Ordinaire du 26 Mai 2021.*

3-8 Notes sur les sommes capitalisables :

Le solde de ce poste au 30-09-2021 se détaille ainsi :

Désignations	Résultat d'exploitation	Régularisation de l'exercice antérieur	Régularisation de l'exercice en cours	Sommes capitalisables (*)
Exercice antérieur	352 058	284 932	229 833	866 823
Exercice en cours	615 392	8 702	-	624 094

(*) : *Les sommes capitalisables de l'exercice antérieur ont été capitalisées suivant la décision de l'assemblée générale ordinaire du 26 Mai 2021 affectant ces sommes au niveau du poste capital.*

4 - Note sur l'état de résultat :

4-1- Notes sur les revenus du portefeuille titre :

Les revenus du portefeuille titres totalisent au titre de la période du 1^{er} Juillet 2021 au 30 Septembre 2021 la somme de **108 603** dinars et se détaillent ainsi :

Revenus	Période du				
	01/07/2021 au 30/09/2021	01/01/2021 au 30/09/2021	01/07/2020 au 30/09/2020	01/01/2020 au 30/09/2020	01/01/2020 Au 31/12/2020
Dividendes	-	17 645	-	23 985	23 985
Revenus des obligations & valeurs assimilées	108 603	278 541	54 767	146 085	209 224
Total	108 603	296 186	54 767	170 070	233 209

4-2- Note sur les revenus des placements monétaires :

Les revenus des placements monétaires totalisent au titre de la période s'étendant du 1^{er} Juillet 2021 au 30 Septembre 2021 la somme de **124 597** dinars et se détaillent ainsi :

Désignation	Période du				
	01/07/2021 au 30/09/2021	01/01/2021 au 30/09/2021	01/07/2020 au 30/09/2020	01/01/2020 au 30/09/2020	01/01/2020 Au 31/12/2020
Revenus de certificats de dépôt (Potentiel)	(4 439)	32 321	(1 549)	2 005	1 505
Revenus de certificats de dépôt (Echus) (***)	66 570	124 580	32 629	77 682	112 486

Revenus de certificats de dépôt (Report)	-	(1 505)	-	-	-
Intérêts sur comptes à terme (Potentiel)	45 203	111 909	6 533	6 731	2 993
Intérêts sur comptes à terme (Echus) (****)	15 871	59 936	-	11 949	47 695
Intérêts sur comptes à terme (Report) (**)	-	(2 993)	-	-	-
Agios créditeurs (*)	1 392	2 649	220	2 505	2 505
Total	124 597	326 897	37 833	100 872	167 184

(*) Il s'agit des agios créditeurs encaissés trimestriellement sur la base d'une échelle d'intérêts fournie par la BH Bank.

(**) Le solde de ce poste présenté initialement en tant que revenus des placements à terme échus, au 31/03/2021 a été défalqué entre Intérêts sur comptes à terme (Report) et Revenus de bons de caisses (Report) présenté parmi la note 4-4 « Autres produits ».

(***) présenté initialement en tant que revenus des placements sur comptes à terme échus du 01/01/2020 au 30/09/2020.

(****) les chiffres de 01/01/2020 au 30/09/2020 ont été défalqués entre intérêts sur comptes à terme échus et agios créditeurs.

4-3- Charges de gestion des placements :

Le solde de ce poste s'élève au titre de la période du 1^{er} Juillet 2021 au 30 Septembre 2021 à **33 647** dinars et se détaille comme suit :

Désignation	Période du				
	01/07/2021	01/01/2021	01/07/2020	01/01/2020	01/01/2020
	au 30/09/2021	au 30/09/2021	au 30/09/2020	au 30/09/2020	au 31/12/2020
Rémunération du gestionnaire (a)	22 432	60 264	7 116	17 561	30 691
Rémunération du dépositaire	6 729	18 079	2 323	5 805	9 744
Rémunération du distributeur	4 486	12 053	1 549	3 870	6 496
Total	33 647	90 396	10 988	27 236	46 931

(a) : Le conseil d'administration, réuni en date du 25 Août 2020, a décidé de réviser à la hausse la commission payée en faveur du gestionnaire, la « BH INVEST », en la portant de 0,45% (TTC) à 0,50% (TTC) de l'actif net de la SICAV par an.

4-4 Note sur les autres produits :

Les autres produits totalisent au titre de la période s'étendant du 1^{er} Juillet 2021 au 30 Septembre 2021 la somme de **39 822** dinars et se détaillent ainsi :

Désignation	Période du				
	01/07/2021	01/01/2021	01/07/2020	01/01/2020	01/01/2020
	au 30/09/2021	au 30/09/2021	au 30/09/2020	au 30/09/2020	au 31/12/2020
Revenus de Bons caisse (Potentiel)	39 822	141 074	-	-	23 279
Revenus de bons de caisses (Report) (*)	-	(23 279)	-	-	-
Revenus de bons de caisses (Echus)	-	1 982	-	-	-
Total	39 822	119 777	-	-	23 279

(*) présenté au 31 Mars 2021 en tant que Intérêts sur comptes à terme (Report) parmi la note 4-2 « revenus des placements monétaires ».

4-5 Autres charges :

Le solde de ce poste s'élève au titre de la période du 1^{er} Juillet 2021 au 30 Septembre 2021 à 15 661 dinars et se détaille comme suit :

Désignation	Période du				
	01/07/2021	01/01/2021	01/07/2020	01/01/2020	01/01/2020
	au 30/09/2021	au 30/09/2021	au 30/09/2020	au 30/09/2020	au 31/12/2020
Redevances CMF	4 486	12 053	1 549	3 870	6 496
Honoraires commissaires aux comptes	3 174	7 827	2 484	7 398	9 882
Jetons de présence	4 717	10 794	1 209	3 600	4 809
Rémunération du Directeur Général (*)	511	1 501	542	1 613	2 118
TCL	2 773	4 685	610	1 058	1 058
Autres charges	-	12	50	51	120
Contribution sociale de solidarité	-	200	-	200	200
Total	15 661	37 072	6 444	17 790	24 683

(*) Rémunération à déduire des frais de gestion du gestionnaire.

5 - Ratios de gestion des placements :

- Charges de gestion des placements /actif net soit : $33\,647 / 16\,697\,296 = 0,20\%$
- Autres charges / actif net soit : $15\,661 / 16\,697\,296 = 0,09\%$

6- Rémunération du gestionnaire, du dépositaire et du distributeur

- La gestion de la SICAV « BH CAPITALISATION » est confiée à la BH INVEST ; celle-ci est chargée des choix des placements et de la gestion administrative et comptable de la société. En contrepartie, le gestionnaire perçoit une rémunération de 0,5% (TTC) l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien. Cette rémunération a été révisé à la hausse suivant décision du conseil d'administration du 25 août 2020 en passant de 0,45% (TTC) à 0,5% (TTC) de l'Actif Net de la SICAV par an à compter du 18/09/2020.
- La BH Bank assure les fonctions de dépositaire pour la SICAV BH CAPITALISATION. Elle est chargée à ce titre :
 - ❖ De conserver les titres et les fonds de la société.
 - ❖ D'encaisser le montant des souscriptions des actionnaires entrants et le règlement des rachats aux actionnaires sortants.

En contrepartie de ces services, la BH Bank percevait une rémunération de 1 000 Dinars HT par an. Cette rémunération a été portée à 0,15% TTC de l'actif net de la SICAV par an à compter de 15/01/2019.

- Le conseil d'administration de la SICAV « BH CAPITALISATION », réuni en date du 15 novembre 2018, a décidé d'instaurer une commission de distribution en faveur du distributeur, la BH Bank, de 0,1% TTC de l'actif net de la SICAV par an entrée en vigueur à compter de 15/01/2019.